

Projet éolien de Villiers-aux-Chênes

Commune de Doulevant-le-Château

Comité de projet – 04 mai 2022

Document de Travail

Sommaire

- Présentation du projet
- Les enjeux humains et techniques – Recommandations d’implantation
- Les sensibilités écologiques et paysagères - Recommandations d’implantation
- La concertation réalisée tout au long du développement du projet
- La campagne de porte-à-porte de février 2022
- Les suites à donner sur le projet

Présentation du projet



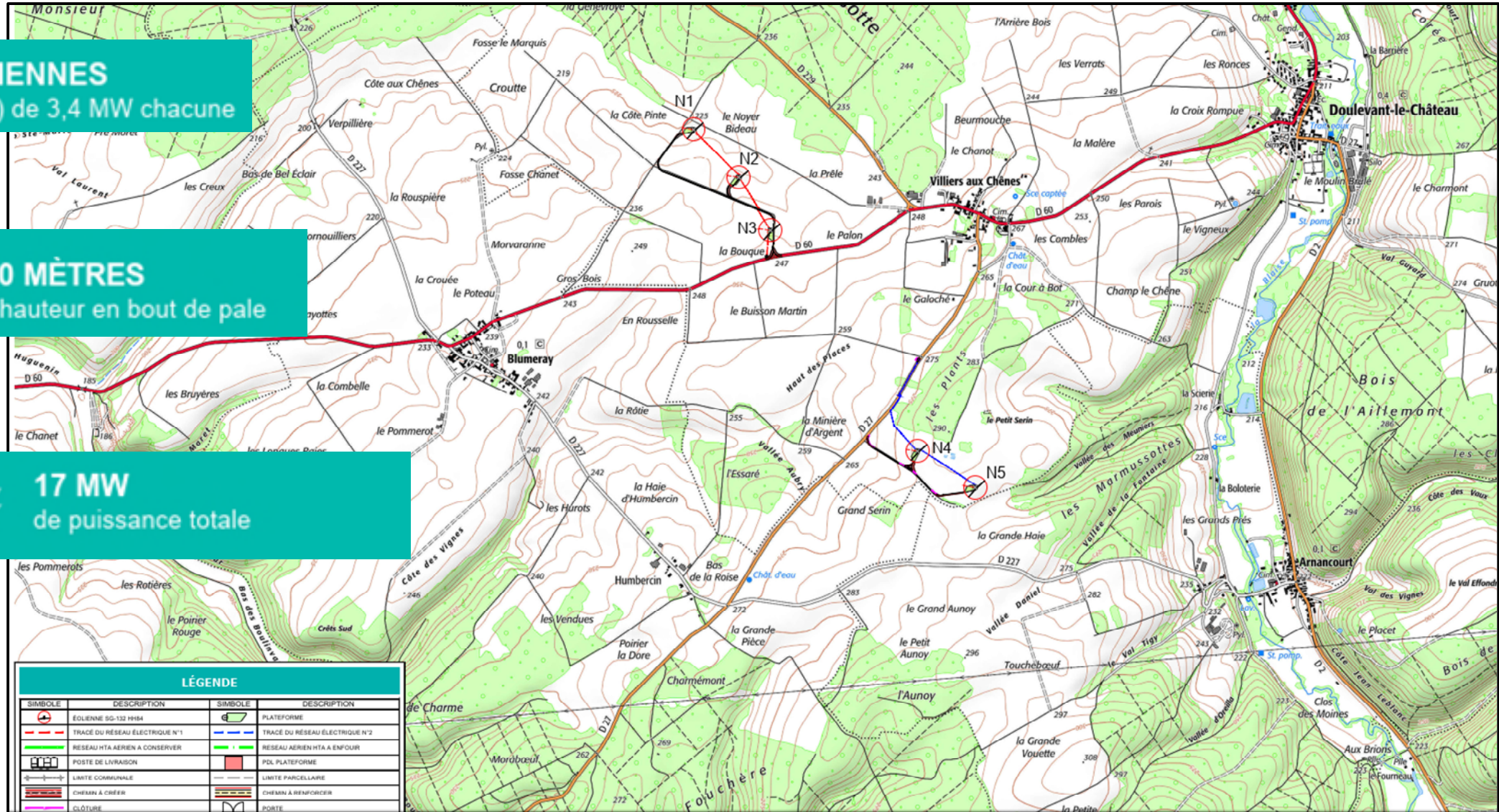
5 ÉOLIENNES
(SG132) de 3,4 MW chacune



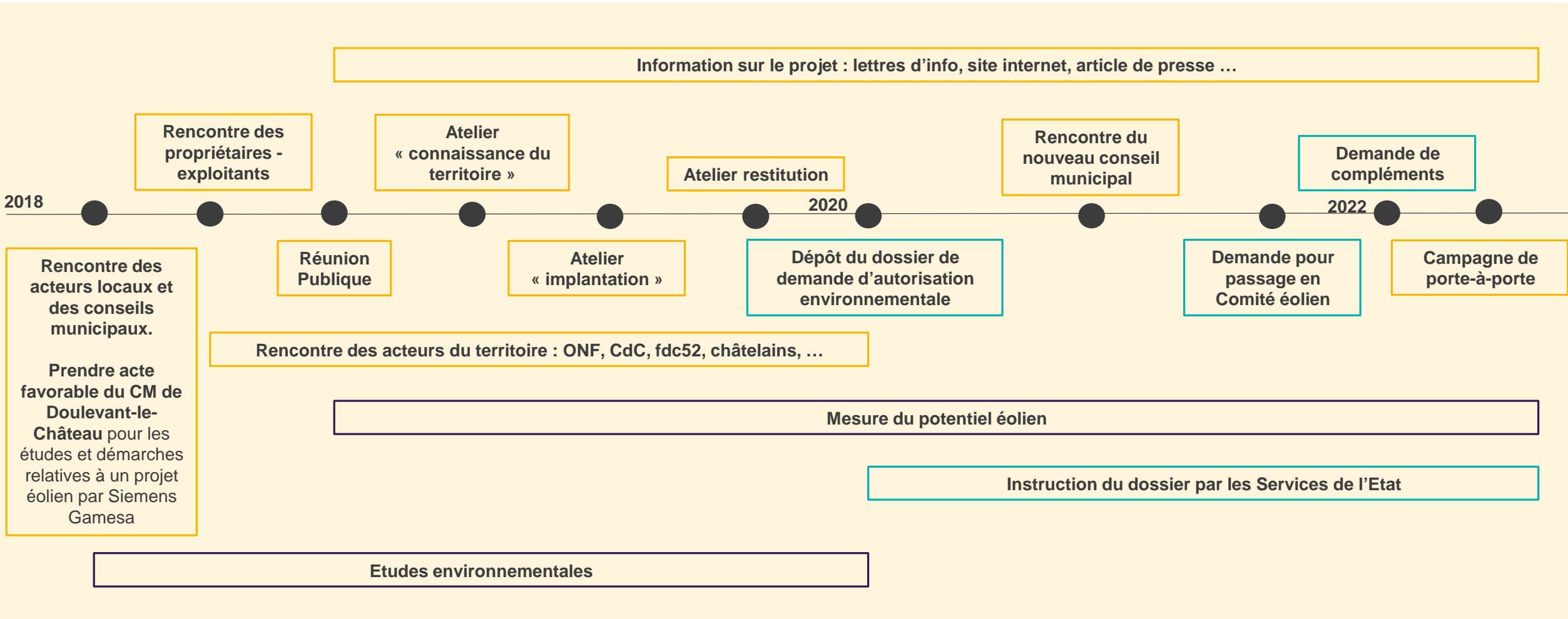
150 MÈTRES
de hauteur en bout de pale



17 MW
de puissance totale

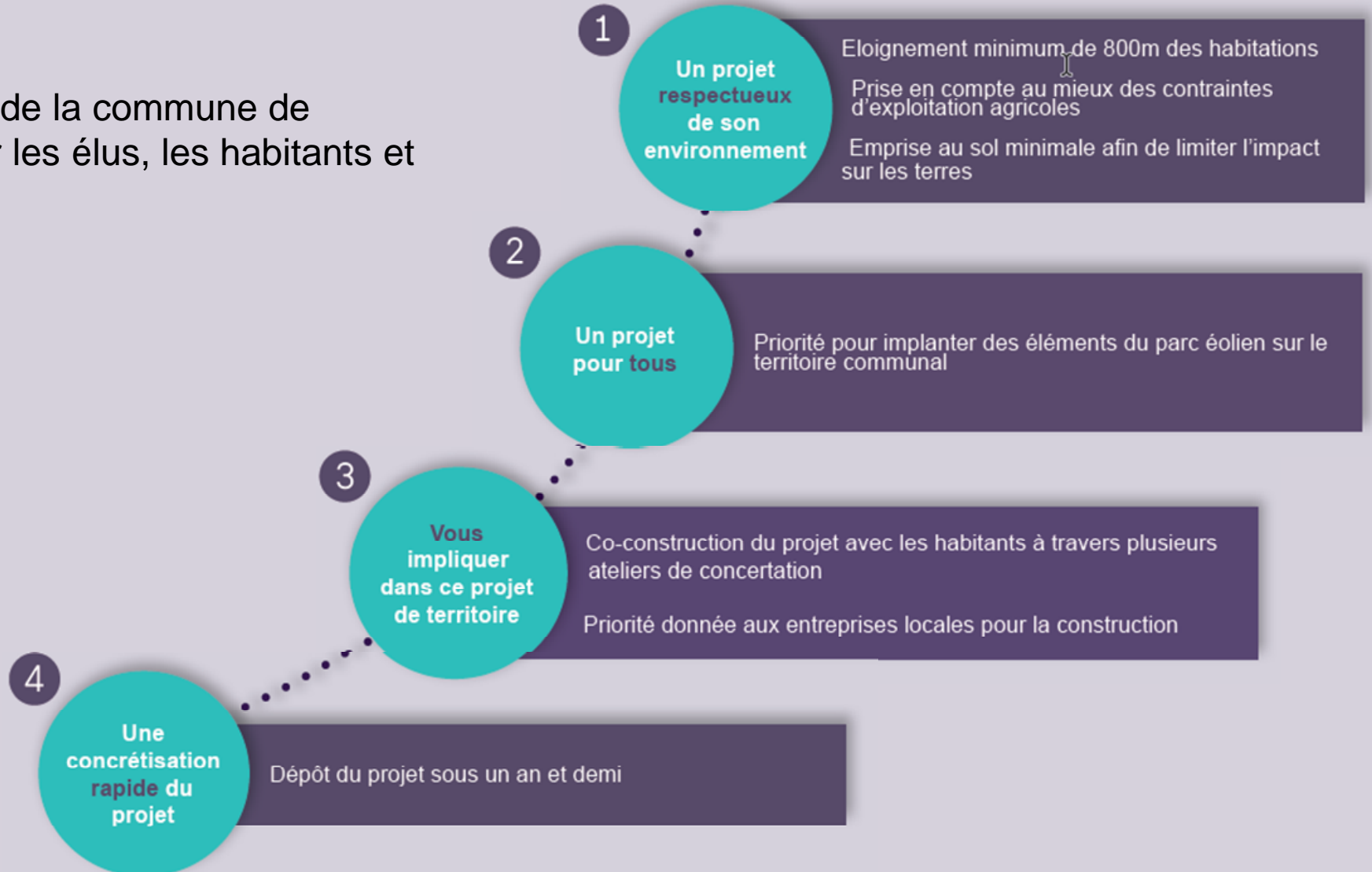


Présentation du projet



Présentation du projet

Nos engagements auprès de la commune de Doulevant-le-Château, pour les élus, les habitants et les agriculteurs.



Zone d'étude – Enjeux humains et techniques

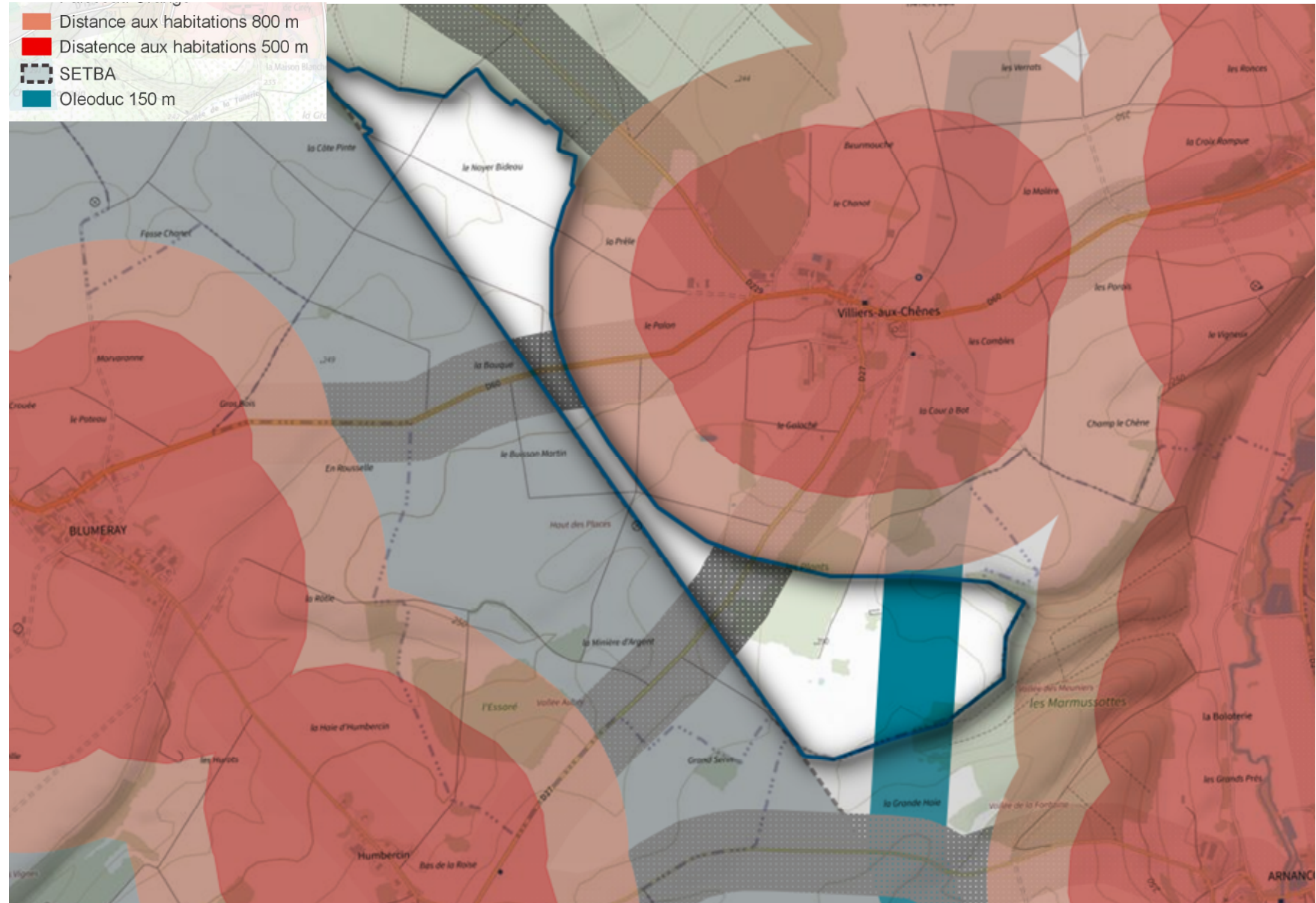
Prise en compte d'une distance minimale de **800m** par rapport aux habitations.

Routes départementales et canalisation d'hydrocarbure sur la zone.

Proximité d'un SETBA:
Secteur d'entraînement militaire très basse altitude **interdisant l'implantation d'éoliennes.**

Radar militaire de Saint-Dizier à 28 km

Sous un secteur RTBA :
Réseau très basse altitude



Enjeux humains et techniques – Recommandations d'implantation

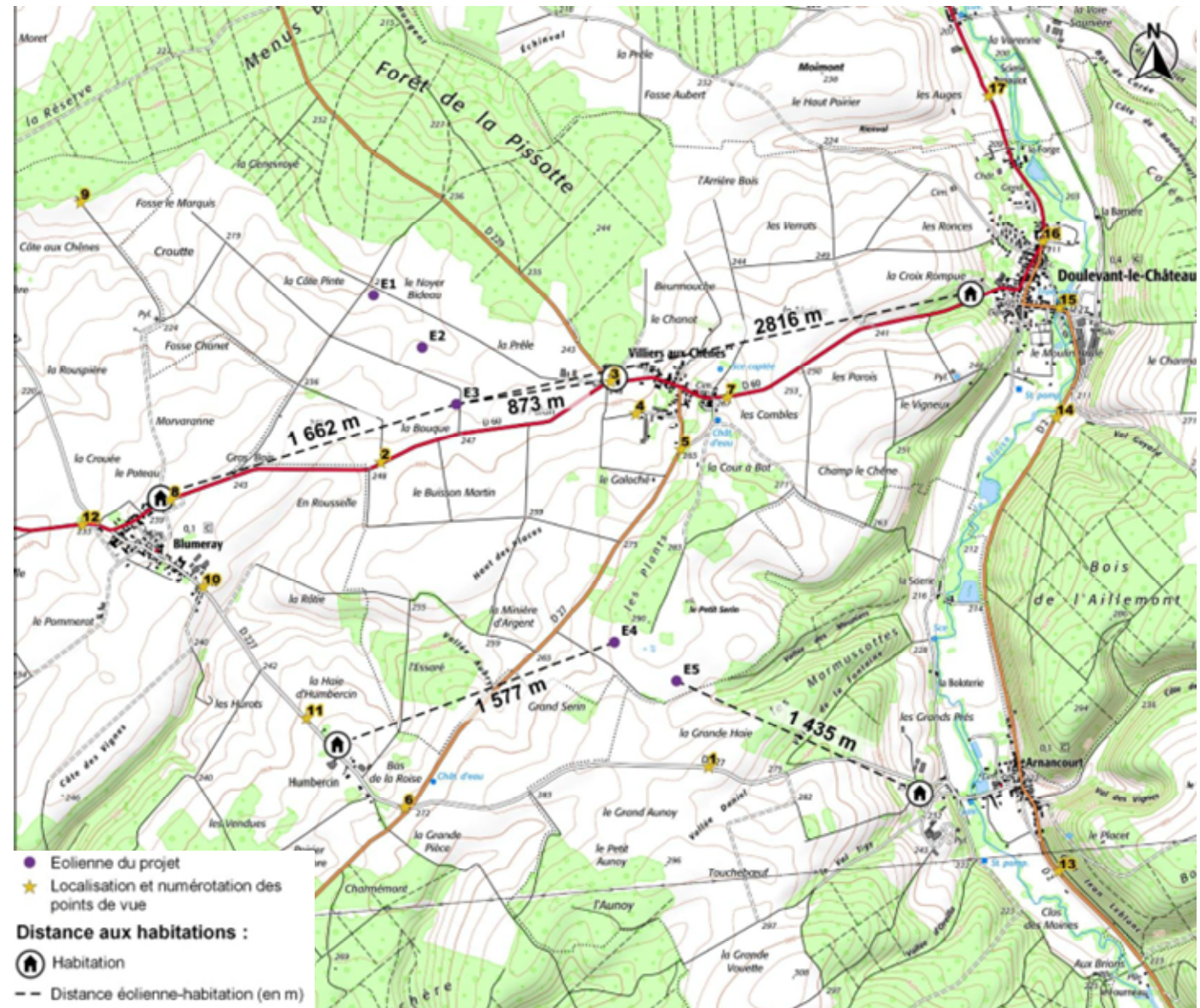
Eloignement effectif aux habitations :

Villages	Distance (m) avec l'éolienne la plus proche
Villiers-aux-Chênes	873
Blumeray	1662
Hameau Humbercin	1577
Arnancourt	1435
Doulevant-le-Château	2816

Recul de 150m par rapport aux RD et à la canalisation d'hydrocarbure

Limiter la hauteur des machines à 150m du fait des contraintes aéronautiques.

Les pales d'éoliennes ne doivent pas surplomber la zone SETBA



Sensibilités écologiques – Recommandations d'implantation

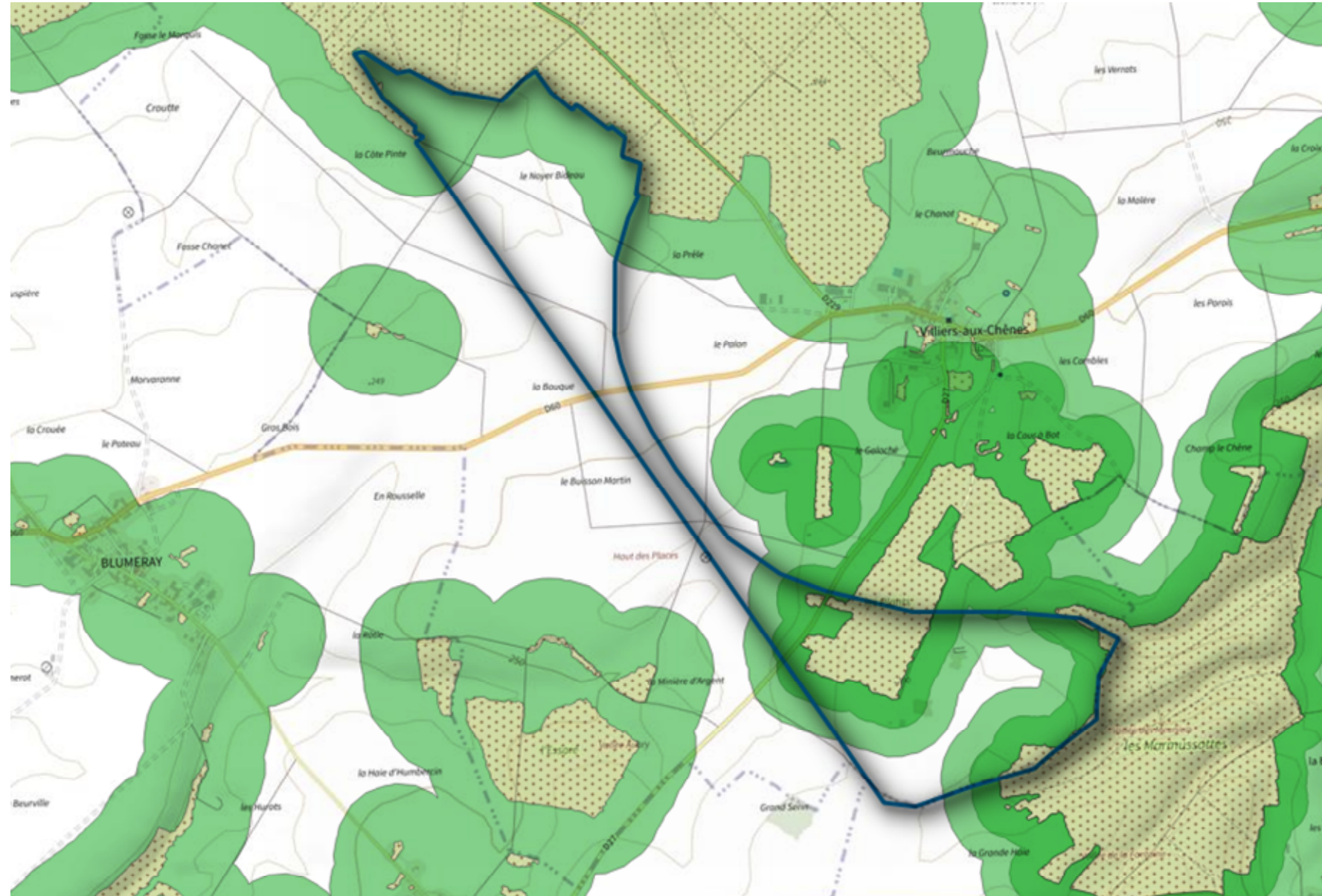
Plateau agricole, à proximité de milieux forestiers: privilégier un **éloignement de 100 à 200m des lisières boisées**

Bridage chiroptère des éoliennes les plus au Sud qui sont les plus proches des lisières boisées

Pas de couloir de migration majeur

Création d'une bande enherbée et d'un linéaire de haies à 800m des éoliennes implantées

Mise en place d'un **système de détection et d'effarouchement sur les éoliennes situées au Nord** à destination du faucon crécerelle et du martinet noir.



Sensibilités paysagères – Recommandations d’implantation

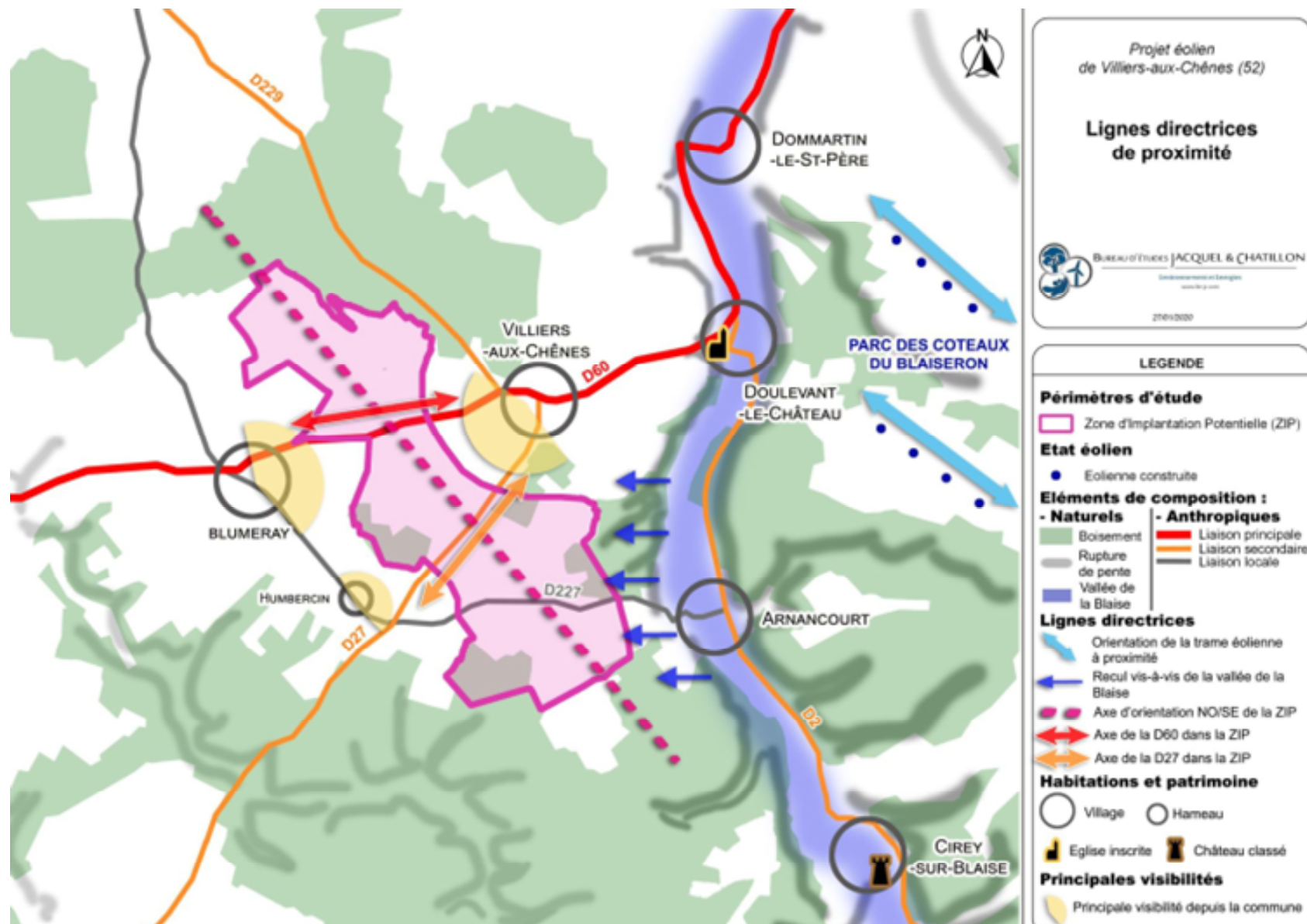
Réaliser une implantation simple et lisible :
aligner les éoliennes

Prendre un **recul suffisant** vis-à-vis de la
Vallée de la Blaise

Limiter la prégnance des éoliennes pour les communes en proximité directe: Villiers-aux-Chênes, Blumeray et Humbercin

Limiter la prégnance des éoliennes lors des déplacements sur les départementales RD 60 et RD 27

Attention particulière **aux éléments patrimoniaux du secteur:** l’église de Doulevant-le-Château, le château de Cirey-sur-Blaise, Colombey-les-deux-Eglises



Une concertation ouverte à tous

1 réunion publique et **3** ateliers de concertation ouverts à tous : riverains, élus, communes voisines, associations ...

89 participants à la concertation : dialogue ayant permis d'écouter la crainte des habitants, de comprendre les sensibilités du territoire et d'échanger sur les enjeux de la production d'électricité française.

6 lettres d'information distribuées aux habitants et aux communes limitrophes, soit **950** lettres au total. Des Informations sur l'éolien et sur le projet.

1 site internet dédié au projet permettant notamment de visualiser les photomontages.

1 adresse mail de contact afin de faire part de remarques sur le projet.

12 entretiens avec les acteurs locaux : associations de chasse, ONF, Communauté de Communes, communes limitrophes, propriétaire du château de Cirey-sur-Blaise



René

Les thèmes abordés

*Des généralités de l'éolien
au cas particulier du projet
de Villiers-aux-Chênes*

Les participants au groupe de travail ont exprimé les impressions suivantes :

- **Crainte directe pour les riverains du parc**
 - ✓ Le niveau sonore du futur parc éolien
 - ✓ La dévalorisation de leur bien immobilier
 - ✓ L'impact paysager sur l'environnement des habitants de Blumeray/ Humbercin / Villiers-aux-Chênes
- **Crainte pour les générations futures**
 - ✓ Le démantèlement incomplet des fondations
- **Doute sur le bénéfice économique pour les habitants de la commune**
 - ✓ Les retombées économiques insuffisantes du parc éolien pour le territoire
- **Questionnement sur l'impact du projet sur la biodiversité**
 - ✓ Les oiseaux en migration (pigeons ramiers, bécasse des bois ...) et en hivernage (vanneau huppé)
 - ✓ Présence de Busard et de Grues sur le territoire de Blumeray
 - ✓ Le gros gibier et son utilisation des bois alentours : Forêt de Cirey-sur-Blaise ...



Les participants ont été sollicités pour déterminer **les points de mesure acoustique** à retenir et les **photomontages** à réaliser dans le périmètre rapproché du projet :

- **5 points de vue retenus :**
 - ✓ Sur le point le plus haut du secteur « Le Poirier »
 - ✓ Tout autour de la zone d'étude au niveau des lieux de vie
 - ✓ Au niveau du chemin de randonnée



Les évolutions et engagements sur le projet apporté par la concertation

Volonté de notre part de répondre à chaque crainte exprimée par un engagement ou une évolution du projet

- Crainte directe pour les riverains du parc
 - ✓ **Aménagement du projet : pas d'éolienne dans l'axe Sud – Sud-Ouest**
 - ✓ **Réduction du nombre d'éoliennes : de 7 à 5 machines**
 - ✓ **Couloir de respiration entre les départementales RD 60 et RD 27**
- Crainte pour les générations futures
 - ✓ **Engagement antérieur à l'évolution de la réglementation de retirer la totalité des fondations**
- Doute sur le bénéfice économique pour les habitants de la commune
 - ✓ **Délibération favorable de la commune de Doulevant-le-Château pour la signature d'un accord foncier sur le terrain communal**
 - ✓ **En plus de la fiscalité, implantation d'une éolienne et d'un poste de livraison sur du terrain communal -> retombées locatives annuelles**
- Questionnement sur l'impact du projet sur la biodiversité
 - ✓ **Discussions poussées avec FDC 52 sur leurs retours d'expérience en terme éolien**
 - ✓ **Proposition faite à l'association de chasse de planter des haies**
 - ✓ **Réalisation d'une mesure d'accompagnement :**
 - ✓ **Plantation de bandes enherbées sur 6 000 m²**
 - ✓ **Plantation d'une double haie sur 200 ml**

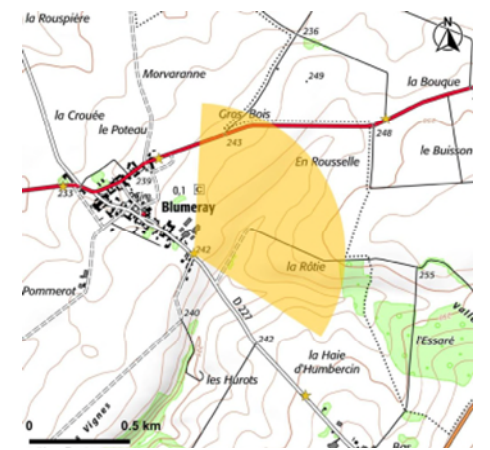
L'implantation retenue



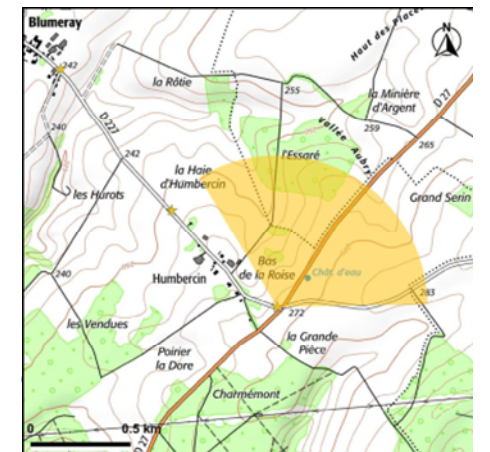
Villiers-aux-Chênes



Blumeray



Humercin



La campagne de porte-à-porte en février 2022

Suite à l'élection d'une nouvelle équipe municipale en 2020. Lors d'une rencontre nous avons noté l'attention qu'ils portaient à l'information à donner aux riverains

Objectifs :

- ✓ Apporter à l'ensemble des habitants de la commune de Doulevant-le-Château une information récente du projet
- ✓ Connaître la participation des habitants à la démarche de concertation
- ✓ Connaître le retour d'expérience de l'éolien par rapport au parc éolien existant

Périmètre d'intervention :

- ✓ Commune de Doulevant-le-Château
- ✓ 152 logements habités
- ✓ 71 questionnaires remplis sur 80 personnes s'étant exprimées
- ✓ **Un taux de participation qui s'élève à 49,3%**
- ✓ Réalisé par une agence extérieure : *Courant porteur*

3 moyens d'y participer :

- ✓ Réponse en face à face dans le cadre d'une conversation en direct
- ✓ Réponse par le biais d'un kit participatif laissé dans les boîtes aux lettres
- ✓ Réponse téléphonique



La campagne de porte-à-porte : résultats

Efficacité de notre démarche de concertation

77% des répondants affirment **avoir entendu parler du projet** par plusieurs canaux.

22,5% des répondants ont participé aux réunions de concertation organisées en 2019.

Perception de l'éolien

41% des répondants ont une **image positive** et **6%** plutôt positive de l'éolien.

13% des répondants n'ont **pas d'avis**

30% des personnes qui se sont exprimées ont une **image négative** et **10%** une image **plutôt négative**.

70% des personnes qui se sont exprimées affirment **ne ressentir aucun impact du parc éolien en fonctionnement** sur la commune de Doulevant-le-Château.

Ce sondage a permis à toute personne qui souhaitait s'exprimer de le faire

Ce sondage montre qu'une majorité de répondants : 60% ont une bonne image de l'éolien ou sont sans avis



Répartition des canaux d'information

La campagne de porte-à-porte et après

Une brochure distribuée en **mars 2022** pour répondre aux interrogations des personnes rencontrées lors de la campagne de porte-à-porte : **Brochure d'information sur l'éolien et sur le projet en particulier.**

Le conseil municipal a été contacté pour une demande de RDV afin de venir présenter le résultat de ce porte-à-porte: nous sommes en attente d'une disponibilité de l'équipe municipale.

Les conclusions du porte-à-porte seront disponibles sur internet.

Volonté de continuer à informer les riverains et de renouveler le dialogue avec l'équipe municipale.

Nous répondons à vos interrogations !

Projet éolien sur votre territoire

Suite au porte-à-porte réalisé par Courant Porteur début février, vous avez été nombreux à poser des questions sur l'éolien en général et sur le projet en particulier. Nous souhaitons répondre au mieux à vos interrogations par le biais de cette lettre d'information.

Nous vous invitons également à consulter notre site internet pour plus d'informations : eolien-villiersauxchenes.com
Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à nous contacter : eolenvilliers@siemensgamesa.com

Perturbation TV

Les implantations retenues sur Villiers-aux-Chênes ne sont pas dans une zone de servitude radioélectrique signalée. En revanche, l'impact des éoliennes sur la réception TV reste toutefois possible.

En cas de création d'une zone «d'ombre artificielle», la restitution d'une réception de qualité équivalente à la situation initiale est à la charge du générateur. Code de la construction et de l'habitation.

Energie intermittente ?

On dit que l'énergie éolienne est variable et non intermittente. En effet, selon l'ADEME, **les éoliennes produisent de l'électricité sur le territoire 95% du temps**, c'est-à-dire qu'elles fonctionnent presque tout le temps mais à des intensités variables.

De plus, l'énergie éolienne est prévisible. Grâce aux prévisions météorologiques, on est capable de prévoir la production d'une éolienne 3 jours à l'avance.

Emploi local

La filière éolienne représente 20 200 emplois directs et indirects et plus de 600 entreprises de toute taille sont actives sur le marché français et à l'export.

Une base de maintenance Siemens Gamesa se trouve à **Joinville, 8 techniciens** y travaillent.



Nuisances sonores

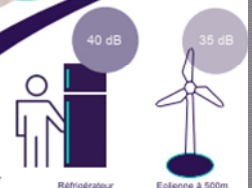
La loi française concernant les nuisances sonores des éoliennes est une des lois les plus restrictives d'Europe, ne permettant de dépasser le bruit ambiant que de +3 dB la nuit et +5 dB le jour. Cette réglementation impose une distance d'au moins 500m des habitations.

Des améliorations technologiques permettent d'atténuer de plus en plus les sons émis par les éoliennes, le bridage ou par un système de réduction à la source de la turbulence de l'air sur les pales.

A 500m, l'éolienne représente environ 35 dB, ce qui correspond au bruit ambiant présent dans une chambre.

L'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) considère que les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont bien souvent très en-deçà de celles de la vie courante.

A savoir !



Source : UFC Que Choisir

SIEMENS Gamesa
RENEWABLE ENERGY

Un projet de territoire

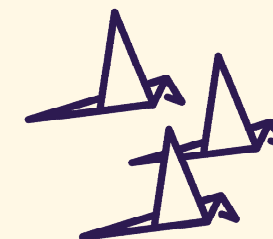
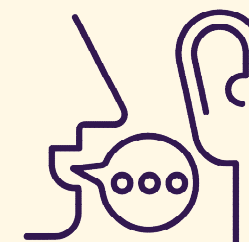
Initié en 2018 avec une **municipalité favorable**.

Une concertation menée tout au long du développement et ouverte à tous dans le but de prendre en compte les sensibilités du territoire et les craintes des riverains.

Un projet qui permettra des retombées pour la collectivité et la **réalisation de projets communaux pour tous**.

Un projet ayant une **exigence environnementale**.

Les habitants de Doulevant-le-Château **connaissent ce projet**, et pour **une majorité: 60%** ils ont une **bonne image de l'éolien** ou sont sans avis.



Merci de votre attention